



# Le Petit Journal

le support d'info des assistant(e)s maternel(le)s du Sud-Est Manceau

## Sommaire

### INFOS RÉGLEMENTAIRES

Contrat de travail : comment y mettre fin dans les règles ?

+ EN BREF

p.2

### ÇA S'EST PASSÉ ICI...

Retour sur les ateliers Jeux et Rencontres et témoignage sur le prêt de matériel de puériculture

p.3

### DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Transmissions : l'importance du dialogue

+ ON PARTAGE ?

LE CONSEIL LECTURE DE MME BOBLET

p.4

## Tirer du positif

L'arrivée des congés d'été nous invite, aujourd'hui, au bilan et à la rétrospective des mois écoulés. Depuis plus d'un an, une crise sanitaire sans précédent nous oblige à nous adapter en permanence et à découvrir de nouvelles façons de travailler. Si nous associons spontanément du négatif à cette période particulière, il est aussi bon d'y trouver autant de positif, si ce n'est plus. Cette pandémie nous aura permis, grâce à plusieurs nouveautés, de développer un lien différent avec beaucoup d'entre vous, voire même de créer du lien avec certaines. Nos partages de tutoriels, de conférences ou d'articles intéressants vous ont particulièrement plu à en croire vos nombreux retours, et nous en sommes très touchées. Nous sommes également très fières d'avoir réussi à maintenir les formations, dans de bonnes conditions, vous permettant ainsi d'aller plus loin dans vos pratiques personnelles. Nous constatons également avec plaisir que la bienveillance a pris une place beaucoup plus prépondérante dans les échanges du quotidien et que nous, tous et toutes, prenons davantage le temps de nous soucier des autres. Si la relation parent-enfant-employeur peut parfois amener quelques difficultés, nous avons tous appris à relativiser, à nous recentrer sur l'essentiel. Plus que la nécessité d'adaptation, nous retiendrons donc de cette période étrange le renforcement des liens humains. Nous vous souhaitons à tous et toutes un très bel été ensoleillé.



*Les animatrices du Relais Petite Enfance.*

### CONTACTER LE RELAIS PETITE ENFANCE

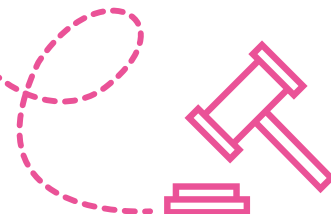
\* 02 43 40 19 01 / [relaispetiteenfance@sudestmanceau.com](mailto:relaispetiteenfance@sudestmanceau.com)

\* Permanences téléphoniques le mercredi de 15h à 17h. Accueil sur RDV les autres jours.



# Contrat de travail : comment y mettre fin dans les règles ?

La fin de contrat est un passage obligé quand on est assistant(e) maternel(le). Quelle que soit la partie qui en est à l'origine, il existe des règles à respecter pour que tout se passe au mieux.



## EN BREF

**\* CHANGEMENT D'INTERLOCUTEUR**  
 Depuis le 1<sup>er</sup> avril, la DIRECCTE a fusionné avec la DDCS pour devenir la Direction de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS). Hormis ce changement de dénomination, le service reste inchangé et est à votre disposition pour toutes vos questions concernant le droit du travail. Vous pouvez le contacter au 0806 00 0126.



Lorsque la fin de contrat émane des parents employeurs, on parle de retrait d'enfant, et de démission quand il s'agit d'une décision de l'assistant(e) maternel(le). Dans les deux cas, il n'est pas nécessaire de motiver sa décision.

Emploi pour les droits à l'indemnisation chômage ainsi qu'un reçu pour solde de tout compte.

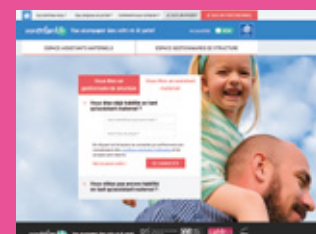
### Les étapes obligatoires

En revanche, plusieurs étapes sont nécessaires pour assurer le bon déroulement de la fin de contrat. La partie à l'origine de la rupture doit notifier sa décision à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courrier daté et signé remis en main propre. Le préavis à respecter est de 15 jours calendaires pour les contrats de moins d'un an d'ancienneté et d'un mois pour les autres. Le préavis n'est pas cumulable et s'ajoute donc à une éventuelle période de congés payés ou d'arrêts de travail. Durant toute la durée du préavis, le parent peut choisir de ne pas confier son enfant à l'assistant(e) maternel(le). À l'expiration du contrat de travail, le parent employeur doit remettre différents documents obligatoires : un certificat de travail, une attestation Pôle

### Les indemnités de fin de contrat

Le dernier bulletin de paie doit faire figurer les derniers éléments de rémunération. Il comprendra donc le salaire normal de l'assistant(e) maternel(le) ainsi qu'une indemnité compensatrice de congés payés pour les congés dus mais non pris au titre de l'année en cours. Pour les contrats en année incomplète (moins de 47 semaines), une régularisation sera également nécessaire afin de comparer les heures d'accueil réellement effectuées à celles qui ont été effectivement rémunérées. Enfin, si le contrat datait de plus d'un an et que la rupture est à la demande du parent employeur, sera également versée une indemnité de rupture correspondant au 1/120<sup>e</sup> du total des salaires nets versés pendant toute la durée du contrat, hors indemnités d'entretien. Pour rappel, le Relais Petite Enfance se tient à la disposition des parents et des professionnel(le)s pour les informer sur toutes ces questions.

**\* MONENFANT.FR**  
 En complément de la liste des assistants maternels du Sud-Est Manceau, n'hésitez pas à mettre à jour vos disponibilités sur le site de la CAF, appelé monenfant.fr. Dans ce journal, vous trouverez une plaquette pour vous aider à créer votre profil visible par les familles.





## Des ateliers Jeux et Rencontres revisités (juin 2021)

Le contexte sanitaire invite tout un chacun à innover, à s'adapter. Le Relais Petite Enfance ne fait pas exception et a proposé tout au long du mois de juin, des lectures en plein air en remplacement des habituels Jeux et Rencontres. Des rendez-vous ombragés très appréciés des petits et des grands !

## Témoignage

### 3 QUESTIONS À...

*Cindy Singh, assistante maternelle à Parigné-l'Évêque, qui a bénéficié du service de prêt de matériel de puériculture proposé par le Relais.*



Comment vous est venue l'idée de faire appel au Relais Petite Enfance ?

*Il n'y a pas longtemps, j'ai dû accueillir des enfants pour une courte durée. Je n'avais malheureusement pas la poussette adéquate, c'est pourquoi j'ai fait appel au Relais. J'avais déjà reçu un mail début 2019 qui m'informait de prêts de matériels possibles en cas de besoin temporaire pour une durée de 3 mois. J'ai donc recontacté Aurélie et Fabienne ! J'ai dû remplir un formulaire par internet, puis aller chercher la poussette à la Communauté de Communes après la validation du prêt.*

Êtes-vous satisfaite de ce service ?

*Je suis très satisfaite. J'ai même renouvelé l'expérience une deuxième fois*

*après les 3 mois. Le matériel est de bonne qualité, le Relais Petite Enfance est très bien organisé et nous y trouvons toujours de bons conseils. Les animatrices répondent à la moindre question, et proposent tous types d'équipements : poussettes jumelle et triple, chaise haute, lit et parc pliants, transat. De plus, le service est gratuit pour les assistant(e)s maternel(le)s.*

Quelles recommandations pourriez-vous faire aux assistant(e)s maternel(le)s ?

*Tout est parfaitement préparé et expliqué dans le mail. Je suis certaine que ce service pourrait être utile à beaucoup de monde. La seule recommandation que je puisse donner aux assistantes maternelles est de ne pas hésiter à contacter le Relais en cas de besoin !*

# Transmissions : l'importance du dialogue



Parfois oubliés ou expédiés dans la précipitation du départ du matin ou du soir, les temps d'échanges quotidiens avec les parents sont pourtant essentiels au bien-être de l'enfant.

En charge de l'enfant pendant une grande partie de la semaine, vous, assistant(e) maternel(le), êtes un acteur incontournable de la coparentalité. Pour qu'une relation de confiance s'instaure entre vous et les parents, il est indispensable que le dialogue soit fluide et les attentes de chacun clairement exprimées.

## Communiquer sur l'évolution de l'enfant

Au-delà des aspects organisationnels et pratiques, il est nécessaire d'aborder avec les parents toute nouveauté observée chez l'enfant : une acquisition de compétence, un changement de comportement, un questionnement récurrent... Attention à ne pas trop vous focaliser sur les aspects négatifs ou inquiétants et à bien valoriser tous les éléments positifs dans votre discours. Les jeunes parents ont souvent beaucoup d'interrogations et seront plus qu'heureux de pouvoir échanger avec vous à propos des multiples étapes que va traverser leur enfant au cours des trois premières années de sa vie. Votre rôle de partenaire de parentalité est d'informer, d'écouter, dans la bienveillance et sans jugement.

## Communiquer sur le quotidien

En dehors de ces questions plus profondes sur le développement de l'enfant, il ne faut pas négliger les temps d'échange sur le quotidien : comment l'enfant a-t-il dormi, a-t-il bien mangé, quelle activité a-t-il faite, tant du côté de ce qu'il s'est passé à la maison avant d'arriver chez vous que du côté de ce qu'il s'est passé durant votre garde. Car un week-end bien rempli chez les grands-parents ou une sieste interrompue lors d'une journée chez vous peuvent expliquer le caractère un peu grognon d'un tout-petit. Forts de ces informations, vous et le parent



serez à-même de vous adapter pour prendre en charge l'enfant de façon appropriée. Et si ces faits du quotidien peuvent facilement être consignés dans un cahier de liaison, il est préférable que celui-ci ne se substitue pas à un échange de vive voix, car on se comprend toujours mieux en face-à-face que par mots interposés.

## ON PARTAGE ?



### LE CONSEIL LECTURE DE MME BOBLET

Parce que la motricité est un élément fondamental du développement et du bien-être des enfants entre 0 et 3 ans, Mme Boblet vous propose ce p'tit cahier de l'auteure Pascale Pavy. Vous y trouverez des informations sur les grandes étapes du développement psychomoteur des tout-petits, mais aussi et surtout plein de conseils pratiques : comment les accompagner, quelles activités mettre en place avec peu de matériel (comme par exemple un parcours podotactile avec du papier bulle, du carton ondulé, une serviette de bain...), comment aménager l'espace... Bref, une mine d'or dans laquelle piocher encore et encore sans modération.

## Mots d'enfants

L'assistante maternelle : « Tata, elle n'a que deux bras. Minute papillon ! »

L'enfant : « Ah bah non, moi je préfère minute l'abeille ! »

Eliot, 3 ans.